



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

---

## COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

---

No 17 -2014 - Séance du 29 septembre 2014 - Orale

Annexe de la grande salle, préavis 04/2013

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Ce préavis est maintenant bouclé avec un montant final de CHF 132'099.55 soit de CHF 12'900.45 au-dessous du crédit demandé.

Ceci s'explique par le fait qu'il n'y a pratiquement pas eu d'imprévus sur ce chantier.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic  
A. Bovay



Le Secrétaire  
J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 15 septembre 2014

M. Gérald Gygli, Municipal délégué

Copie au Bureau du Conseil communal